



**Appel de candidatures – Concours 2026-26ST**  
**Opérateur-concierge (col bleu) – Temporaire**  
**Du 13 avril au 30 octobre 2026 (29 semaines)**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

La Direction des travaux publics de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est à la recherche d'un opérateur-concierge pour sa saison estivale (avril à octobre) 2026. Il s'agit de travaux comportant la conduite et l'opération d'appareils motorisés servant à reconditionner la glace artificielle (resurfaceuse de toutes marques) ainsi que le nettoyage et l'entretien de l'aréna. L'opérateur(trice)-concierge doit effectuer les diverses tâches qui permettent de donner ou de redonner aux lieux dont on lui confie l'entretien, l'aspect soigné et l'état de propreté complète qui doivent caractériser un édifice public. La personne utilise tout appareil électrique ou mécanique destiné à alléger et à accélérer le nettoyage.

**Principales tâches (exemples) :**

1. S'assure du bon état de son appareil et effectue de menus travaux d'entretien; vérifie la batterie, le radiateur, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus; rapporte toute défectuosité à son supérieur; fait ajouter de l'huile, au besoin, recharge la surfaceuse, lave l'appareil et veille à le maintenir propre.
2. Conduit et opère des appareils motorisés servant à nettoyer, à profiler et à reconditionner les surfaces de glace artificielle dans les arénas.
3. S'occupe du nettoyage et de l'entretien des patinoires.
4. Nettoie, lave et désinfecte, s'il y a lieu, les bureaux, chambres d'arbitres, chambres de joueurs, cliniques, cloisons, murs, portes, postes d'eau, restaurants, salles de douches, salles de réunions, salles de toilette, stores vénitiens, tapis; débouche les éviers, lavabos, toilettes; époussette le mobilier, les allèges de fenêtres, les portes; lave les vitres.
5. Balaie, nettoie et lave les estrades.

6. Remplace, à l'occasion, les ampoules, les tubes fluorescents et les globes de verre.
7. Déplace, s'il y a lieu, pour le nettoyage: boîtes, volumes, classeurs, fichiers et autres objets de même nature.
8. Exerce une surveillance et veille au maintien de l'ordre des lieux durant son service.

**Exigences :**

- Posséder un diplôme de secondaire 5 ou l'équivalent ;
- Posséder la carte de santé et sécurité générale sur les chantiers ;
- Posséder un permis de conduire valide classe 5 ;
- Démontrer de la polyvalence et posséder des habiletés manuelles ;
- Être autonome et avoir un très bon sens des responsabilités ;
- Faire preuve de tact et de courtoisie.

**Conditions particulières :**

Les divers postes à combler dans le cadre de cet appel de candidatures sont pour parer à des surcroîts de travail (temporaire ou saisonnier), pour remplacer une personne salariée permanente temporairement absente du travail ou de son poste de travail ou pour combler temporairement un poste devenu vacant, en attendant qu'il soit comblé par un salarié permanent.

**Nous sommes en mesure de garantir des heures de travail jusqu'au 30 octobre 2026. Possibilité de réembauche pour la saison 2027.**

L'horaire est de 40h/semaine avec un horaire en alternance jour/soir en semaine.

Les conditions de travail et le salaire sont prévus à la convention collective en vigueur (salaire horaire de 2024 : 34,14\$/h).

**Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 29 mars 2026. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.